

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 06 MAI 2025 À 19h00, À LA SALLE ALFRED VIGNEAULT DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL

ÉTAIENT PRÉSENT.ES :

Madame Stéphanie Landry	Conseillère
Monsieur François McKinnon	Conseiller
Madame Renée Lapierre	Conseillère
Monsieur Henri Wapistan	Maire

ÉTAIENT ABSENT.ES :

Monsieur Jacques Tanguay	Conseiller
Madame Lyne Hounsell	Conseillère

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENT.ES :

Benoit Léger	Directeur général
Annick Latreille	Adjointe à la direction

1. CONSTAT DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après constat du quorum, la séance est ouverte à 19 :00.

2. MOMENT DE RÉFLEXION

Le moment de réflexion est fait par le maire, monsieur Henri Wapistan. Celui-ci agira à titre de président de la séance.

**3. RÉSOLUTION N° 2025-093
LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA
SÉANCE DU 06 MAI 2025 : ADOPTION**

Il est proposé par le conseiller François McKinnon, appuyé par la conseillère Stéphanie Landry, et résolu à l'unanimité;

D'

**4. RÉSOLUTION N° 2025-094
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 08 AVRIL
2025: ADOPTION**

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Landry, appuyée par la conseillère Renée Lapierre, et résolu à l'unanimité;

D'

**5. RÉSOLUTION N° 2025-095
TRAVAUX D'AMÉLIORATION LOCATIVE/ ÉTÉ ET AUTOMNE
2025: AUTORISATION**

ATTENDU que moult travaux d'amélioration locative sont à prévoir pendant la saison estivale et à l'automne 2025 au sein des différentes infrastructures municipales : camping, jardin communautaire, parc pour enfants, patinoire, etc.;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Renée Lapierre, appuyée par le conseiller François McKinnon, et résolu à l'unanimité;

D'approuver la liste de travaux préparée par l'administration et d'autoriser celle-ci à entreprendre les démarches requises pour la réalisation des travaux projetés (demandes de soumissions et achat de matériels) dans le respect des budgets disponibles.

**6. RÉSOLUTION N° 2025-096
PROGRAMMATION TECQ 2024-2028 / OFFRE DE SERVICE
DE TETRA TECH QI INC. : AUTORISATION**

ATTENDU que la Municipalité de Natashquan doit planifier des travaux dans le cadre du programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ 2024-2028) répartis sur cinq ans;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Stéphanie Landry, appuyée par le conseiller François McKinnon, et résolu à l'unanimité;

QUE la Municipalité confirme qu'elle désire reconduire le mandat d'assistance technique Programmation TECQ 2024-2028 et qu'elle accepte la soumission préparée par la firme Tetra Tech QI Inc.

**7. RÉSOLUTION N° 2025-097
MISE À JOUR DU PLAN D'INTERVENTION TECQ 2024-2028/
OFFRES DE SERVICE DE TETRA TECH : AUTORISATION**

ATTENDU qu'une mise à jour du plan d'intervention Tech 2024-2028 est requise;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Stéphanie Landry, appuyée par le conseiller François McKinnon, et résolu à l'unanimité;

D'autoriser l'acceptation de la soumission préparée à cette fin par la firme Tetra Tech QI Inc.

**8. RÉSOLUTION N° 2025-098
LOISIR ET SPORT CÔTE-NORD / ADHÉSION ANNUELLE :
AUTORISATION**

ATTENDU la demande de renouvellement de l'adhésion annuelle adressée à la Municipalité de Natashquan par Sport et Loisirs Côte-Nord;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Renée Lapierre, appuyée par la conseillère Stéphanie Landry, et résolu à l'unanimité;

QUE la Municipalité de Natashquan renouvelle son adhésion à Loisir et Sport Côte-Nord pour un montant de deux cent six dollars et quatre-vingts sous (206,80\$) pour l'exercice 2025-2026.

**9. RÉSOLUTION NO 2025-099
DEMANDE D'APPUI/ COMITÉ DE PARENTS DE L'ÉCOLE
ROGER-MARTINEAU/ PROJET DE PARC-ÉCOLE :
AUTORISATION**

ATTENDU que les membres du conseil municipal s'entendent sur l'importance des projets qui encouragent les saines habitudes de vie et l'épanouissement des enfants;

ATTENDU que le projet de parc-école, élaboré par l'administration de l'École Roger-Martineau et appuyé par son Comité de parents, est, en ce sens, un projet porteur;

ATTENDU les demandes infructueuses effectuées par l'École et le Comité de parents auprès du Centre de service scolaire de la Moyenne-Côte-Nord afin de procéder aux démarches de fouilles archéologiques exigées par le ministère de l'Éducation, bailleur de fonds du projet de parc-école, avant sa réalisation.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François McKinnon, appuyé par la conseillère Stéphanie Landry, et résolu à l'unanimité;

DE porter appui par lettre à l'École Roger-Martineau dans ses démarches afin que puisse se concrétiser ledit projet.

**10. RÉSOLUTION N° 2025-100
FINANCEMENT POUR ACQUISITION DE L'IMMEUBLE
COMMERCIAL DE LA BRASSERIE LA MOUCHE/ RÉSOLUTION
DE CONCORDANCE ET DE COURTE ÉCHÉANCE
RELATIVEMENT À UN EMPRUNT PAR BILLETS AU
MONTANT DE 382 000 \$ QUI SERA RÉALISÉ LE 21 MAI 2025 :
ADOPTION**

ATTENDU que conformément au règlement d'emprunt suivant et pour le montant indiqué, la Municipalité de Natashquan souhaite emprunter par billets pour un montant total de trois cent quatre-vingt-deux mille (382 000\$) qui sera réalisé le 21 mai 2025, réparti comme suit :

Règlement d'emprunt no	Pour un montant de
R2024006	382 000\$

ATTENDU qu'il y a lieu de modifier le règlement d'emprunt en conséquence ;

ATTENDU que conformément au 1^{er} alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D7), pour les fins de cet emprunt et pour le règlement d'emprunt numéro R2024006, la Municipalité de Natashquan souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Stéphanie Landry, appuyée par le conseiller François McKinnon, et résolu à l'unanimité;

QUE le règlement d'emprunt indiqué au 1^{er} alinéa du préambule soit financé par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 21 mai 2025;
2. les intérêts seront payables semi annuellement, le 21 mai et le 21 novembre de chaque année;
3. les billets seront signés par le (la) maire et le (la) greffier(ère)trésorier(ère) ou trésorier(ère);
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2026	19 400\$
2027	20 100\$
2028	20 800\$
2029	21 700\$
2030	22 500\$ à payer en 2030
2030	277 500\$ à renouveler

QU' en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2031 et suivantes, le terme prévu dans le règlement d'emprunt numéro R2024006 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 21 mai 2025), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

11. **RÉSOLUTION N° 2025-101** **CAMPS DE JOUR ÉTÉ 2025/ DEMANDE DE SOUTIEN DU** **JOURNAL LE PORTAGEUR: AUTORISATION**

ATTENDU que le camp artistique proposé par le Journal Le Portageur pendant la saison estivale 2025 fait office de camp de jour et répond à un besoin des enfants et des parents de la communauté de Natashquan;

ATTENDU que les membres du conseil s'entendent pour soutenir cette initiative qu'assume depuis quelques années le Journal Le Portageur, grâce à une subvention gouvernementale;

ATTENDU le manque de subsides pour la tenue du camp à l'été 2025;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Stéphanie Landry, appuyée par la conseillère Renée Lapierre, et résolu à l'unanimité;

D'autoriser l'administration à verser un montant de cinq mille dollars (5000,00\$) incluant l'assurance requise pour l'utilisation des locaux de l'École Roger-Martineau.

**12. RÉSOLUTION NO 2025-102
POSTES SAISONNIERS ÉTÉ 2025/ OUVRIERS ET
PRÉPOSÉS AUX TRAVAUX PUBLICS/ APPEL DE
CANDIDATURES ET EMBAUCHE : AUTORISATION**

ATTENDU le besoin de combler pour la saison estivale deux postes d'ouvrier.ères. et préposé.es aux travaux publics;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François McKinnon, appuyé par la conseillère Stéphanie Landry, et résolu à l'unanimité;

D'autoriser l'administration à procéder à un appel de candidatures et à embaucher les candidats pour combler les deux postes d'ouvrier.ères et préposé.es aux travaux publics à raison de 40h/sem. du 02 juin au 12 septembre 2025.

**13. RÉSOLUTION NO 2025-103
PAIEMENT POUR L'UTILISATION D'UN VÉHICULE
PERSONNEL / AIDE-DÉNEIGEUR / HIVER 2024-2025:
AUTORISATION**

Il est proposé par la conseillère Renée Lapierre, appuyée par la conseillère Stéphanie Landry, et résolu à l'unanimité;

D'octroyer à monsieur Gino Hounsell une compensation hebdomadaire de 60,00\$ afin de couvrir les frais d'utilisation de son véhicule personnel durant la saison hivernale dans le cadre de son travail d'aide-déneigeur, pour un montant total de huit cent quarante dollars (840,00\$).

**14. RÉSOLUTION N° 2025-104
COMPTES À PAYER – MUNICIPALITÉ: AUTORISATION**

Il est proposé par le conseiller François McKinnon, appuyé par la conseillère Stéphanie Landry, et résolu à l'unanimité;

QUE le conseil municipal accepte les comptes à payer au 30 avril 2025 et en autorise le paiement.

**15. RÉSOLUTION N° 2025-105
COMPTES À PAYER – AÉROPORT: AUTORISATION**

Il est proposé par le conseiller François McKinnon, appuyé par la conseillère Renée Lapierre, et résolu à l'unanimité;

QUE le conseil municipal accepte les comptes à payer au 30 avril 2025 et en autorise le paiement.

16. COMPTES PAYÉS ET CHÈQUES CONCILIÉS

Les membres du conseil ont reçu la liste des chèques conciliés et la liste des comptes payés du mois de mars 2025, avec un récapitulatif des opérations monétaires par Accès D.

17. BALANCE DE VÉRIFICATION

Les membres du conseil ont reçu la balance de vérification, à titre d'information et de suivi.

18. CORRESPONDANCE

Les membres du conseil ont reçu la liste contenant les titres de la correspondance, le cas échéant, et sont avisés que la correspondance reçue est disponible pour consultation au bureau administratif

19. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les élus ont répondu aux questions qui leur ont été posées.

20. RÉOLUTION N^o 2025-106 CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller François McKinnon, appuyé par la conseillère Stéphanie Landry, et résolu à l'unanimité;

QUE la séance soit levée à 19h35.

Stéphanie Landry
Mairesse

Benoit Léger
Directeur général